

07 juin 2023 -13:59

Loi européenne de restauration de la nature/Un texte qui maintient l'ambition minimum acceptable pour ne pas mettre la nature en pause, et apporte des réponses à certaines préoccupations exprimées par la Belgique, selon Zakia Khattabi

Après analyse, la ministre fédérale de l'environnement, Zakia Khattabi, accueille favorablement la nouvelle proposition de la présidence suédoise sur la loi européenne sur la restauration de la nature : « Je me réjouis que le nouveau texte mis sur la table maintienne un niveau d'ambition nécessaire avec des indicateurs de qualité essentiels pour contrôler/mesurer les progrès en matière de biodiversité, et des objectifs chiffrés tels que la restauration de 20% des terres et milieux marins d'ici 2030, avec un objectif de 100% à l'horizon 2050. Il était essentiel que cette loi s'applique à l'intérieur et à l'extérieur des zones Natura 2000 existantes ! Une disposition que nous avons fait maintenir dans le texte, tout comme le principe de non-détérioration qui vise à éviter toute détérioration des habitats ou les perturbations que pourraient subir des espèces ».

Zakia Khattabi se réjouit par ailleurs de voir la question du financement apparaître dans le texte. Il s'agit d'une nouveauté par rapport à la proposition originale qu'elle espère voir conservée, voire renforcée. « La nature nous est essentielle pour faire face à la triple crise planétaire causée par le dérèglement de notre climat, la pollution et la perte de biodiversité. La restauration de la nature garantit la résilience de notre agriculture et l'habitabilité de nos villes. Par ailleurs, il est important de rappeler que le coût de l'inaction est aujourd'hui une réalité. Non seulement d'un point de vue économique, mais aussi d'un point de vue humain. Ne pas agir aujourd'hui ne ferait qu'aggraver les conséquences pour les générations futures, et je ne peux m'en accommoder. Tirons les leçons du passé, nous avons perdu suffisamment de temps pour prendre soin de notre nature et de notre santé. J'espère donc que cette nouvelle proposition permettra de trouver un consensus ambitieux pour soutenir le texte lors du conseil environnement du 20 juin », conclut-elle.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole (FR)
+32 497 82 39 56
adrien.volant@khattabi.fed.be

Maurane Colson
Porte-parole (NL)
+32 476 34 68 64
maurane.colson@khattabi.fed.be